



LES CARTES DE PECHE - Fishing Cards

2024 - Liste des cartes départementales et leurs prix.

Carte annuelle « personne majeure » <i>Annual card « adult person »</i>	100€	59,8 €*
Carte annuelle promotionnelle "découverte femme" <i>Annual promotional card "woman discovery"</i>	40 €	0 €* sauf option <i>Except option</i>
Carte annuelle "découverte - 12 ans" <i>Annual card "discovery - 12 years"</i>	7 €	6 €*
Carte annuelle "personne mineure" (12 à 18 ans) <i>Annual card "minor" (12 to 18 years old)</i>	26 €	20,80 €*
Carte "hebdomadaire" <i>"Weekly" card</i>	35 €	21 €*
Carte "journalière" <i>"Daily" card</i>	16 €	11,10€*

*Les tarifs dans la colonne de droite s'appliquent si vous possédez déjà une carte de pêche timbrée de l'année en cours.

*The prices in the right column apply if you already have a stamped fishing license from the current year.

Tous les modes de pêche sont autorisés (excepté à l'asticot). *All fishing methods are allowed (except maggots).*

1 ligne par personne ou 2 lignes sur Grand Maison (exceptés les cartes découverte "femme" et "-12ans" 1 ligne).

1 line per person or 2 lines on Grand Maison (except the discovery cards "woman" and "-12 years" 1 line)

Point de vente

- Office de tourisme de Saint Sorlin d'Arves – 0033 (0) 4 79 59 71 77
2457 Route du Col de La Croix de Fer 73530 Saint Sorlin d'Arves
- www.cartedepeche.fr

Contacts utiles

- Fédération de pêche/ *Fishing federation* : tél 0033 (0) 4 79 85 89 36
- Pêcheur Mauriennais/*Mauriennais fisherman* : tél 0033 (0) 7 77 14 75 03

Les lacs dans les environs – Lakes in the surroundings

LAC LAITELET - Laitelet Lake

Accès routier RD 926, 1 kilomètre en aval du col de la Croix de Fer. Lac de bord de route accessible en véhicule.

→ Pêche autorisée les mardis, jeudis, dimanches et jours fériés de 14h à 19h. Truites uniquement (3 prises/pers). Pêche à la cuillère interdite.

Road access RD 926, 1 kilometer downstream from the Croix de Fer pass. Roadside lake accessible by vehicle.

→ Fishing authorized on Tuesday, Thursday, Sunday and during the holiday from 2PM to 7PM. Trouts only (3 catches/ person). Spoon fishing is not allowed.

LACS POTRON et GUICHARD - Potron and Guichard Lakes

Réglementation affichée sur place - Regulations posted on site

Accès en 10 min depuis le Col de la Croix de Fer.

Depuis le Col de la Croix de Fer prendre le chemin carrossable en face de la croix. 10 m plus loin à la patte d'oie, prendre le chemin de gauche et le suivre sur environ 500 m en direction du télésiège du Rouet. Le lac Guichard se trouve juste en bas, le rejoindre en descendant directement dans la prairie. Retour : remonter en direction du chemin carrossable et rejoindre le Col de la Croix de Fer.

→ Pêche autorisée tous les jours (6 prises/pers)

Access in 10 min from the Col de la Croix de Fer.

From the Col de la Croix de Fer take the road in front of the cross. 10 m further on, at the crow's feet, take the left path and follow it for about 500 m in the direction of the Rouet chairlift. The Guichard Lake is just below, reach it by going down directly in the meadow. Return : go up towards the road and join the Col de la Croix de Fer.

→ Fishing authorized every day (6 catches/ pers)

LAC BRAMANT - Bramant Lake

Accès en 2h30 depuis le Col de la Croix de Fer. Possibilité de dormir au refuge de l'Etendard.

→ Pêche autorisée tous les jours (6 prises/pers).

Access in 2h30 from the Col de la Croix de Fer. Possibility to sleep at the Etendard refuge.

→ Fishing authorized every day (6 catches/ person).

LAC BLANC – Blanc Lake

Interdit à la pêche cette année 2024 pour cause de travaux (travaux de la 3cma avec vidange aux 2/3 du lac).

Forbidden to fish this year because of works (works of the 3cma with emptying to 2/3 of the Lake)

LAC DE GRAND-MAISON - Grand Maison Lake

Accès routier RD 926, 5kms après le Col Croix de Fer en direction de Bourg d'Oisans. Lac de bord de route accessible en véhicule à son extrémité côté Col de la Croix de Fer.

→ Pêche autorisée tous les jours (6 prises/pers)

Road access RD 926, 5kms after Col Croix de Fer towards Bourg d'Oisans. Roadside lake accessible by vehicle at its end on the Col de la Croix de Fer side.

→ Fishing authorized every day (6 catches/ person)